

MENTION D'INFORMATION

Recensement de l'application du droit à l'erreur (loi ESSOC)

La loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance ou loi ESSOC a pour finalité d'établir une relation de confiance entre le public et l'administration. Cette loi reconnaît ainsi aux citoyens un droit à l'erreur et, sous réserve de certaines conditions, leur permet de régulariser une erreur commise dans une déclaration à l'administration sans être sanctionné.

Dans ce cadre, la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel destiné à recenser les demandes de ses ressortissants relatives à l'application du droit à l'erreur et d'assurer le suivi de leur traitement de façon équitable et adaptée ainsi que de produire des statistiques anonymes permettant d'évaluer la volumétrie et les motifs d'exercice de ce droit auprès de l'établissement.

Les informations traitées sont :

Données d'identification : NIR, nom et prénom du bénéficiaire du droit à l'erreur

Données relatives à la demande d'exercice du droit à l'erreur :

- Motif de la demande d'application du droit à l'erreur,
- Date de la demande,
- Date de la prestation relative à la demande ou date de la réclamation contestant une décision de la CNMSS,
- Nature de la décision (acceptation ou rejet de la demande),
- Date de la décision concernant l'application du droit à l'erreur,
- Informations complémentaires relatives à la décision (facultatif).

Seuls les agents habilités par le directeur de la CNMSS et dans la limite du besoin d'en connaître ont accès aux informations enregistrées dans le cadre de ce traitement.

La durée de conservation des données correspond au délai de prescription des prestations (2 ans) plus l'année en cours.

Conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), les personnes concernées disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données qui les concernent ainsi que d'un droit à leur limitation.

Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au directeur de la CNMSS ou du délégué à la protection des données à l'adresse suivante : protection-donnees-personnelles@cnmss.fr.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et libertés – CNIL – 3 Place de Fontenoy TSA-80715-75334 PARIS CEDEX 07.